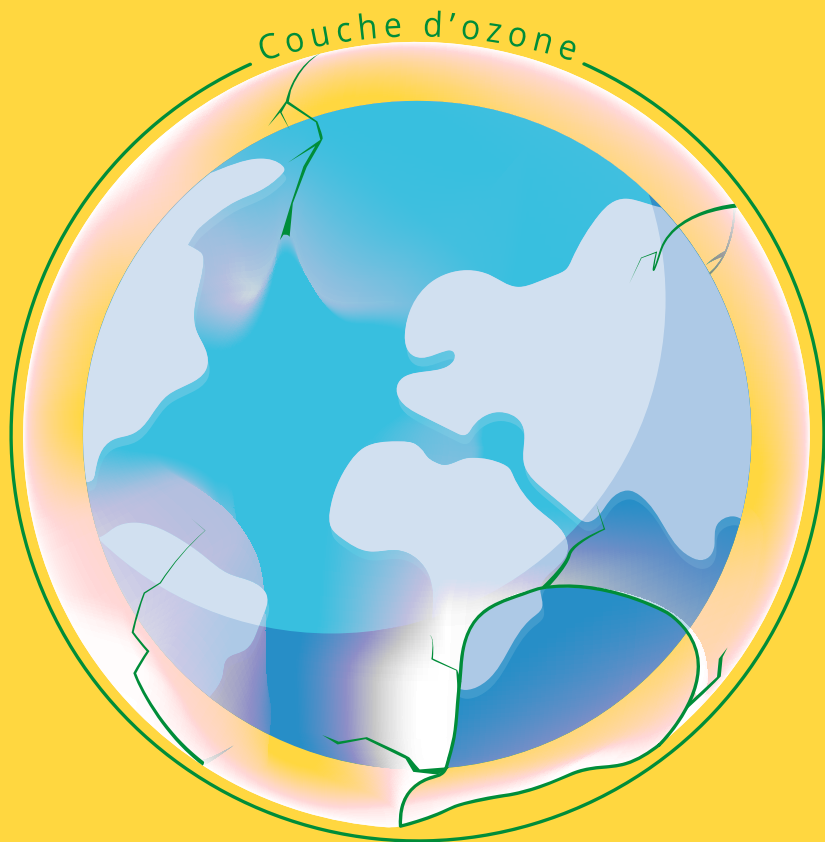


Et si on changeait ça ?



PROTOCOLE DE MONTRÉAL | AMENDEMENT DE KIGALI

Pour la protection de la couche d'ozone et la lutte contre le changement climatique

L'appauvrissement de la couche d'ozone est causé par les émissions de certains produits chimiques, qui ont été remplacés en grande majorité grâce au protocole de Montréal.

Toutefois, certains gaz de substitution ont un Potentiel de Réchauffement Global (PRG) élevé et doivent également être remplacés conformément à l'amendement de Kigali (2016).

ONU 
programme pour
l'environnement



Pour plus
d'informations:

